



Refuser un héritage pour faire de la terre un « commun »

Témoignage de Jean-Marc et Marie-Luce



Le projet en bref

Nature du bien : 24 ha

La propriété avant :

Propriétaires privés en indivision

La propriété après :

Fondation Terre de Liens

Nombre de paysan-nes installé-es suite à la donation : 2

Mise à disposition du foncier :

bail rural à clauses environnementales

Finalités escomptées :

donner la priorité à la propriété d'usage ; lutter contre la spéculation foncière et la disparition des fermes

En 2015, au décès de leur père, Jean-Marc, Marie-Luce et leur sœur héritent de 24 ha de terres, cultivées par Jean-Marc et sa compagne. Aucun d'eux n'a envie d'être propriétaire de ces terres et Jean-Marc et Marie-Luce n'ont pas un besoin impératif de cet argent. Ils décident de donner deux tiers de cet héritage à la Fondation Terre de Liens, qui accepte d'acheter le dernier tiers.

PRIORITÉ À LA PROPRIÉTÉ D'USAGE

« Il s'agissait plus d'un refus d'héritage que d'une donation », explique Jean-Marc. « Je suis propriétaire de la maison et des bâtiments d'exploitation, que j'avais rachetés à mon père. Je ne voulais pas devenir propriétaire des terres car je suis contre la propriété lucrative. Je préfère la notion de propriété d'usage : pour moi, le paysan devrait être propriétaire des terres le temps qu'il les travaille puis les transmettre au paysan suivant, sans en tirer profit. Comme moi, mon père n'était pas attaché à sa terre en tant que propriété et luttait contre la spéculation sur les terres agricoles. J'ai poursuivi dans le même sens que lui, en faisant vivre ma famille sans chercher à m'agrandir.

Cette donation a été pour moi l'occasion de parler de la propriété et de l'attachement à la terre au sein de ma famille, en particulier avec mes quatre enfants, qui n'étaient pas forcément tous d'accord au début. Ce qui m'a étonné, c'est la réaction des gens autour de moi : que ce soit mes proches ou dans le milieu agricole, personne ne comprenait. C'était pour eux inconcevable. »

CONTINUER À FAIRE VIVRE UNE FAMILLE SUR LA FERME

Marie-Luce, sa sœur, complète : « Je ne connais pas du tout la terre. Pour moi, c'est un outil de travail. J'ai toujours vu mes parents la travailler puis mon frère. Je ne me voyais pas devenir propriétaire d'un bien que je n'utiliserais pas. J'avais l'impression que ça ne m'appartenait pas ; c'était pour moi inconcevable de recevoir de l'argent pour ces terres, d'autant que j'avais déjà un revenu lié à mon travail salarié par ailleurs.

Alors quand mon frère m'a parlé de cette possibilité de donation à Terre de Liens, c'est un engagement qui m'a parlé. Vu la disparition des fermes, c'est important pour moi d'avoir l'assurance que cette ferme continue à faire vivre une famille comme elle faisait vivre celle de mon frère. Cela m'a aussi amenée à réfléchir à la notion de propriété en questionnant de quoi je suis propriétaire et pour en faire quoi. »

Pour aller plus loin |

www.terredeliens.org/les-grandes-souches-9485.html

« Cette donation a été pour moi l'occasion de parler de la propriété et de l'attachement à la terre au sein de ma famille, en particulier avec mes quatre enfants. »

Un peu de recul...

Facteurs de réussite :

- Une réflexion familiale sur le rapport à la propriété
- Un choix qui s'inscrit dans les réflexions de l'ancien propriétaire

Difficultés rencontrées :

- Un besoin de pédagogie pour expliciter ce choix d'une donation